

REPUBLIQUE DU NIGER



CABINET DU PREMIER MINISTRE

**Programme de mise en œuvre
du
PLAN NICI du Niger**

**Préparé par le Haut Commissariat à l'Informatique et aux Nouvelles
Technologies de l'Information et de la Communication
HC/NTIC**

Avec l'appui de :

**Commission Economique des Nations
Unies pour l'Afrique
(CEA)**

**Programme des Nations Unies pour le
Développement
(PNUD)**

Juillet 2005

Le présent rapport a été élaboré par monsieur **Abdoulaye Ndiaye**, Expert TIC du PNUD et la CEA auprès du Haut Commissariat à l'Informatique et aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Monsieur **Koroney Massani**, Haut Commissaire à l'Informatique et aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, a assuré la coordination générale du processus de mise en œuvre du plan NICI.

SOMMAIRE

I.	Contexte	4
II.	Méthodologie	5
III.	Contenu du programme de mise en œuvre	8
a.	L’Intranet Gouvernemental	8
	Typologie des besoins de l’administration	8
	Les composantes de l’Intranet Gouvernemental	9
	Le chronogramme de réalisation de l’Intranet Gouvernemental	14
b.	Les plans d’action des autres acteurs	16
	L’Assemblée Nationale	16
	Le secteur privé	16
	Les jeunes	16
	Les médias	16
	Les Organisations non gouvernementales	16
IV.	Mise à jour du plan NICI	16
a.	La Vision	16
b.	Axes stratégiques	16
V.	Plan d’action mis à jour	17
	AXE 1 : Développement des Infrastructures	18
	AXE 2 : TIC & SRP	21
	AXE 3 : Cadre juridique et réglementaire	26
	AXE 4 : Développement de contenus	29
	AXE 5 : Renforcement des Capacités	32
	AXE 6 : e-gouvernement	34
VI.	ANNEXES	36
	Typologie des besoins exprimés	37
	Liste des Projets	41

I. Contexte

Le gouvernement de la République du Niger, conscient des enjeux des technologies de l'information et de la communication comme outil de lutte contre la pauvreté et d'accroissement de l'efficacité de l'administration, a mobilisé les principaux acteurs du pays dans l'élaboration d'un plan national de développement des TIC appelé plan NICI. Le plan NICI fut adopté par le gouvernement nigérien en janvier 2004 et constitue le socle du treizième axe de la Déclaration de Politique Générale (DPG) du Premier Ministre, Chef du Gouvernement effectuée le 28 mai 2005.

L'élaboration d'un programme de mise en œuvre pour la période 2005-2010 constitue la deuxième étape décidée par le gouvernement pour rendre opérationnel le plan NICI. Avec l'appui de partenaires au développement dont le PNUD, la CEA et l'Union Européenne, le gouvernement organisa en juin 2005 une large concertation avec les autres institutions de l'Etat, les acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile en vue d'identifier des projets concrets ciblant des besoins précis des parties prenantes.

Cependant, vu l'urgence de certaines activités identifiées dans le plan NICI, le gouvernement a immédiatement entamé leur mise en œuvre. Aujourd'hui un certain nombre de réalisations peuvent être mises à l'actif du plan NICI. Il s'agit du câblage en fibre optique de certaines structures de l'Etat (Présidence de la République, Cabinet du Premier Ministre et quelques ministères géographiquement proches). Cette initiative contribue à la réalisation de l'intranet gouvernemental qui est l'un des objectifs du plan NICI. Le démarrage du processus de mise en œuvre de la liaison en fibre optique qui va relier le Niger au câble sous marin SAT3/WASC/SAFE via le Burkina Faso et le Bénin contribue à la réalisation du premier objectif de l'axe infrastructure qui vise à assurer un réseau moderne TIC dans l'ensemble du territoire national. Il en est de même des infrastructures TIC qui sont déployées dans le cadre des jeux de la francophonie visant à accroître la connectivité dans la ville de Niamey.

Enfin la création d'un Haut Commissariat chargé de coordonner les actions gouvernementales dans le domaine de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication, tout en supprimant les possibilités de duplication d'efforts et d'attributions, constitue une avancée significative dans la mise en œuvre du plan NICI et un signal fort des autorités nigériennes sur la nécessité de mettre l'accent sur l'efficacité de l'action gouvernementale dans un environnement où les ressources techniques, financières et humaines sont rares.

II. Méthodologie

La méthodologie adoptée dans cette phase est basée sur une approche participative qui fut fortement appréciée lors de l'élaboration du plan NICI.

- **Etape 1 : Recensement des projets NTIC:**

Sur lettre du Premier Ministre du Niger, les différents ministres et autres institutions de l'Etat ont élaboré des fiches de projets TIC couvrant tout ou partie de leurs besoins prioritaires. Le HC/NTIC s'est rapproché des différentes structures de l'Etat en vue de mieux cerner leurs besoins.

- **Etape 2 : Atelier National sur le Programme de mise en œuvre.**

Une centaine d'acteurs représentant les différentes structures de l'Etat, le secteur privé, la société civile et les partenaires au développement ont participé activement à l'Atelier National qui s'est tenu le 23 juin 2005 à Niamey. Ce fut l'occasion pour tous les acteurs de présenter leurs plans d'action respectifs concourant à la réalisation du plan NICI. Le HC/NTIC a présenté le projet d'Intranet Gouvernemental qui devait répondre à une large préoccupation des structures de l'Etat perçue à travers les différents projets qu'ils ont soumis. Les autres acteurs regroupés sous forme de réseaux (réseau des parlementaires, du secteur privé et des jeunes) ont présenté leurs plans d'action respectifs exprimant leur participation à la réalisation du plan NICI ainsi que leurs attentes du HC/NTIC.

- **Etape 3 : Définition des priorités du Programme de mise en œuvre.**

La prochaine étape consiste, pour le gouvernement, à arrêter les priorités sur l'ensemble des projets recueillis auprès des ministères et autres institutions de l'Etat et à définir des priorités dans le programme de mise en œuvre. L'Intranet Gouvernemental qui vise, entre autres, à privilégier une solution globale aux problèmes d'accès à l'Internet et de mise en réseau des ministères et institutions de l'Etat, fait partie de ces priorités. La section du rapport qui traite du chronogramme des activités tiendra compte de ces priorités.

La mise en œuvre de certains composantes du plan NICI tel que l'Intranet Gouvernemental suppose la réalisation d'études précises ou de schémas directeurs (selon la complexité des projets) afin de cerner avec plus de précision les besoins techniques et financiers des bénéficiaires. Les coûts de ces études feront donc partie des éléments à prendre en charge dans le programme de mise en œuvre. Comme les projets identifiés sont à des stades d'avancement différents, le plan NICI entamera la mise en œuvre des projets ficelés en attendant que d'autres soient finalisés. Ainsi le portefeuille de projets du plan NICI s'enrichira au fur et à mesure durant toute sa durée de vie. Le HC/NTIC procédera donc à une mise à jour régulière du plan.

- **Etape 4 : Recherche de partenariats techniques et financiers.**

On peut noter plusieurs niveaux d'intervention du HC/NTIC selon l'état d'avancement des projets recensés :

- Le HC/NTIC procédera à un simple suivi des projets en cours de réalisation dans les ministères et institutions de l'Etat dont le financement est bouclé. Ce suivi permettra une meilleure coordination et harmonisation avec les autres volets du plan NICI.
- Le HC/NTIC facilitera la mobilisation des ressources techniques, humaines et financières des autres projets selon les besoins exprimés par les bénéficiaires.

Les partenaires techniques devront être recherchés au niveau national, régional, sous-régional et international selon la complexité des projets et selon la disponibilité des compétences.

Les partenaires financiers seront recherchés au niveau des organismes de coopération bilatérale et multilatérale aussi bien qu'au niveau du secteur privé (fondations privés par exemple).

- **Etape 5 : Organisation de la Table Ronde des Bailleurs de Fonds.**

Il s'agit dans cette étape de mobiliser les partenaires au développement autour de la mise en œuvre du plan NICI en signant un cadre partenarial entre le gouvernement nigérien et le collectif des bailleurs de fonds. Le gouvernement nigérien pourrait organiser une journée de rencontre avec les partenaires au développement au cours de laquelle le plan sera présenté et discuté afin que ces derniers indiquent les volets (projets actuels ou nouveaux) qu'ils seraient susceptibles d'appuyer en fonction de leur politique et de leurs sensibilités respectives. Cette étape permet une meilleure coordination des appuis des bailleurs de fonds et une meilleure allocation des ressources par l'élimination des duplications.

Cette Table Ronde est prévue pour 2006. Mais il faudra recueillir une masse critique de projets justifiant une telle mobilisation. L'Intranet Gouvernemental, dans sa dimension infrastructure, est une condition nécessaire mais pas suffisante. Il serait en effet plus judicieux et plus pertinent d'y inclure des projets sur le contenu aptes à répondre aux objectifs de développement définis par les autorités nigériennes (SRP notamment) et reflétés par le plan NICI. Ceci suppose que certains projets soumis au HC/NTIC soient finalisés avant la tenue de cette Table Ronde.

Il convient de noter qu'on n'attendra pas la tenue de la Table Ronde pour entamer la mobilisation des ressources financières. Le HC/NTIC a déjà initié cette démarche auprès de certains partenaires au développement disposés à concrétiser leur appui dans certains secteurs.

- **Etape 6 : Mise en œuvre du Programme.**

Comme le processus de mobilisation des fonds pourrait s'étaler sur plusieurs années compte tenu notamment des différentes procédures des bailleurs de

fonds dont le cycle de projet diffère¹ selon les institutions, les projets seront exécutés au fur et à mesure de la disponibilité des fonds. Les principales composantes des projets seront exécutées selon les étapes suivantes :

- Mise en place des infrastructures et équipements : rentre dans cette catégorie les réseaux filaires et boucles locales radios, les équipements informatiques, télécommunications et audiovisuels. Le HC/NTIC aura pour rôle essentiel de veiller à l'harmonisation des équipements, à leur compatibilité et au respect des normes définies par le gouvernement. Plus les équipements seront homogènes, plus les coûts de maintenance seront faibles.
- Développement d'applicatifs et acquisitions de progiciels : des choix seront effectués de concert avec le HC/NTIC et les bénéficiaires sur l'acquisition de progiciels si ces derniers répondent au cahier des charges ou sur le développement d'applicatifs dans le cas contraire.
- Déploiement de solutions TIC : après avoir testé les solutions adoptées dans l'étape précédente, il s'agira de déployer sur les sites concernés les solutions retenues.
- Formation : c'est une mesure d'accompagnement indispensable au succès et à la pérennité des solutions déployées. Il est en effet primordiale de renforcer les capacités des nigériens afin de réduire leur dépendance vis-à-vis des fournisseurs qu'ils soient locaux ou étrangers.
- Maintenance : elle peut être assurée soit par le bénéficiaire s'il dispose de compétences ou de façon externe avec l'appui technique du HC/NTIC.

- **Etape 7 : Suivi et Evaluation du Programme.**

Le HC/NTIC chargé de la coordination du plan NICI mettra en place les mécanismes de suivi/évaluation permettant d'apporter les correctifs nécessaires pour une mise en œuvre efficace du programme.

¹ Certains cycles vont de quelques mois à plus d'une année, voire deux selon le bailleur et la complexité des projets. Le cycle d'un projet comprend plusieurs phases : identification, préparation, pré évaluation, négociation, décaissements, mise en œuvre et suivi/évaluation.

III. Contenu du programme de mise en œuvre

Le programme de mise en œuvre peut être décliné en deux volets : l’Intranet Gouvernemental qui vise à satisfaire l’ensemble des besoins des institutions de l’Etat et les plans d’action des autres acteurs notamment du secteur privé et de la société civile qui participent à l’atteinte des objectifs du plan NICI.

a. L’Intranet Gouvernemental

Le programme de l’Intranet Gouvernemental résulte de l’analyse des besoins exprimés par les ministères et autres institutions de l’Etat. L’exploitation des fiches ainsi collectées a permis de dresser une typologie des besoins recensés.

Typologie des besoins de l’administration

Les besoins peuvent être répartis en quatre catégories :

- **Les besoins en équipements** : la majorité des agents de l’administration ne dispose pas d’ordinateur. Les privilégiés qui en disposent ont des ordinateurs souvent obsolètes et qui tombent souvent en panne. Finalement très peu d’agents disposent d’équipements modernes. Les besoins recensés concernent généralement les équipements informatiques (ordinateurs, imprimantes et autres accessoires informatiques) et certains équipements spéciaux de numérisation dans certains cas.
- **Les besoins en connectique** : il y a très peu de réseaux locaux ou étendus dans l’administration. La transmission des documents se fait de façon physique avec tous les inconvénients qui s’y rattachent (perte de temps, coûts de transport, etc.). L’accès à Internet se fait souvent par la machine d’un haut responsable (le Secrétaire Général dans la plupart des cas) qui seul dispose d’une ligne téléphonique connecté au compte RTC du ministère. Dans ces conditions la plupart des agents n’accèdent pas à Internet au moment souhaité. Les besoins exprimés concernent les équipements réseaux tels que le câblage ou les équipements sans fil (boucles locales réseaux). Il y a aussi un besoin de mettre en réseaux locaux ou étendus les différents services de l’organisme. Les besoins d’interconnexion avec les autres ministères rentrent également dans cette catégorie.
- **Les besoins en applications** : il y a un besoin criard en bases de données, notamment dans l’archivage de l’information, du fait que le traitement manuel est quasi généralisé dans l’administration. Rechercher une information vieille de plusieurs mois devient un véritable défi pour l’agent. Le traitement manuel du courrier pose un véritable problème de suivi aux décideurs. Il n’existe aucun programme « *workflow* » permettant d’automatiser les procédures. S’il existe des bases de données dans certains ministères, elles ne sont pas accessibles pour tous les bénéficiaires en particulier lorsque ceux-ci travaillent dans d’autres ministères. Le besoin de disposer d’un site web a également été exprimé par la majorité des ministères interrogés. Les rares sites qui existent ont besoin d’être mis à jour de façon plus régulière.
- **Les besoins de formation** : ce type de besoin se fait ressentir dans pratiquement tous les ministères. Ces besoins sont relatifs à l’initiation à

l'ordinateur, à la bureautique, à la navigation dans Internet et à la maîtrise de certaines applications informatiques. Un accent particulier sera mis sur ce volet si l'on veut réussir l'introduction massive des TIC dans l'administration nigérienne.

Les composantes de l'Intranet Gouvernemental

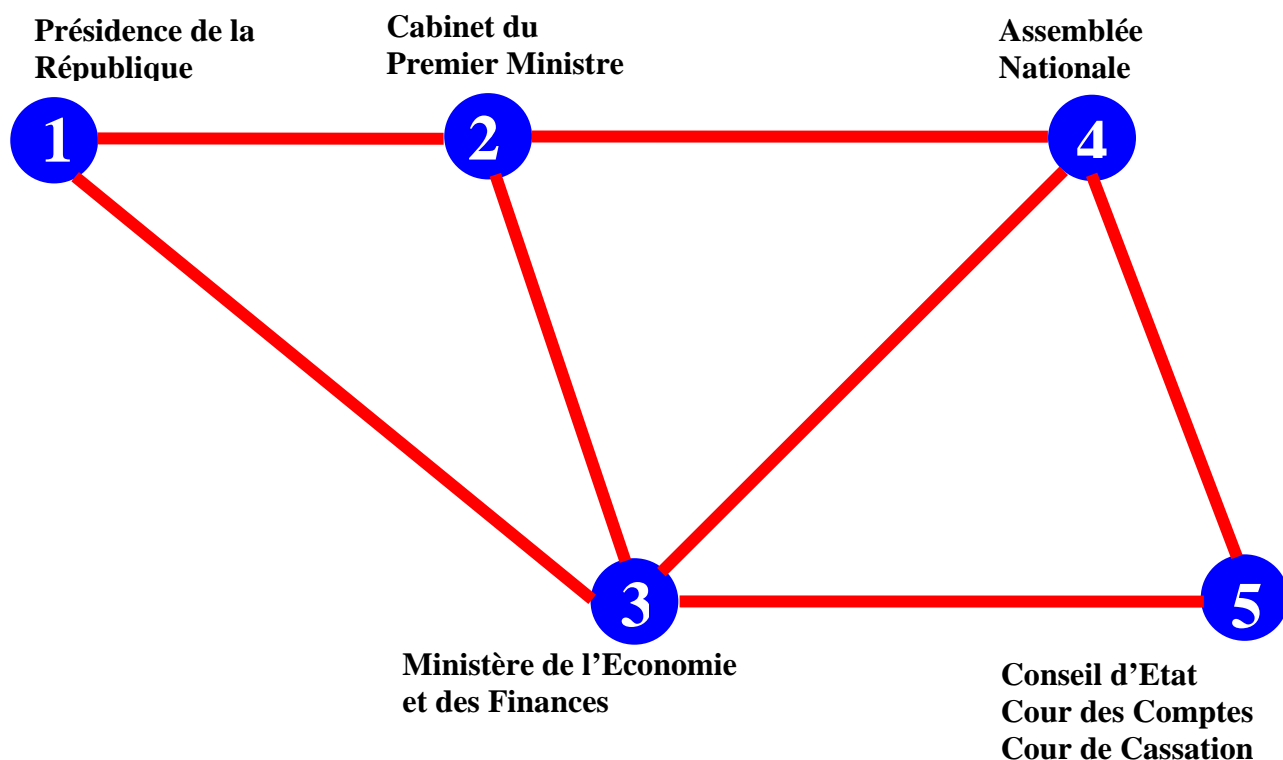
Pour des raisons d'efficacité et d'efficience, il est plus judicieux de regrouper les besoins récurrents recensés auprès des ministères et autres institutions de l'Etat et d'y remédier par une approche globale. Il s'agit en l'occurrence des besoins de connectivité (accès à Internet, interconnexion avec d'autres institutions, etc.). Dans le domaine des applications, certains programmes transversaux touchant plusieurs ministères peuvent être initiés à un niveau plus central. Cette approche n'entache en rien la politique de décentralisation du gouvernement bien au contraire, elle permet aux structures décentralisées d'accéder aux mêmes sources d'information.

Par contre les besoins spécifiques recensés auprès de certaines institutions de l'Etat seront traités de façon plus personnalisée au cas par cas. Les institutions en question resteront « maîtres d'œuvre » de leurs projets et le HC/NTIC leur apportera l'appui qu'elles ont exprimé dans leurs fiches de projet.

Les projets communs à toutes les institutions

Ces projets permettent à l'autorité supérieure en l'occurrence le Président de la République et le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, de disposer respectivement de tableaux de bord sur les principaux indicateurs économiques et sociaux leur permettant un meilleur suivi et un meilleur pilotage des grands dossiers de l'Etat.

- **Infrastructures** : un certain nombre de travaux ont déjà été réalisés par le gouvernement sur budget propre et avec l'appui de l'Union Européenne en vue de trouver une solution globale en matière d'infrastructures. Une étude faisant état des besoins d'interconnexion entre certaines institutions de l'Etat géographiquement proches a déjà été réalisée. Le câblage en fibre optique relie les principales institutions suivantes à travers cinq points nodaux :
 - La Présidence de la République du Niger
 - L'Assemblée Nationale
 - Le Cabinet du Premier Ministre
 - Le bâtiment du Conseil d'Etat, de la Cour de Cassation et de la Cour des Comptes
 - Le Ministère de l'Economie et des Finances



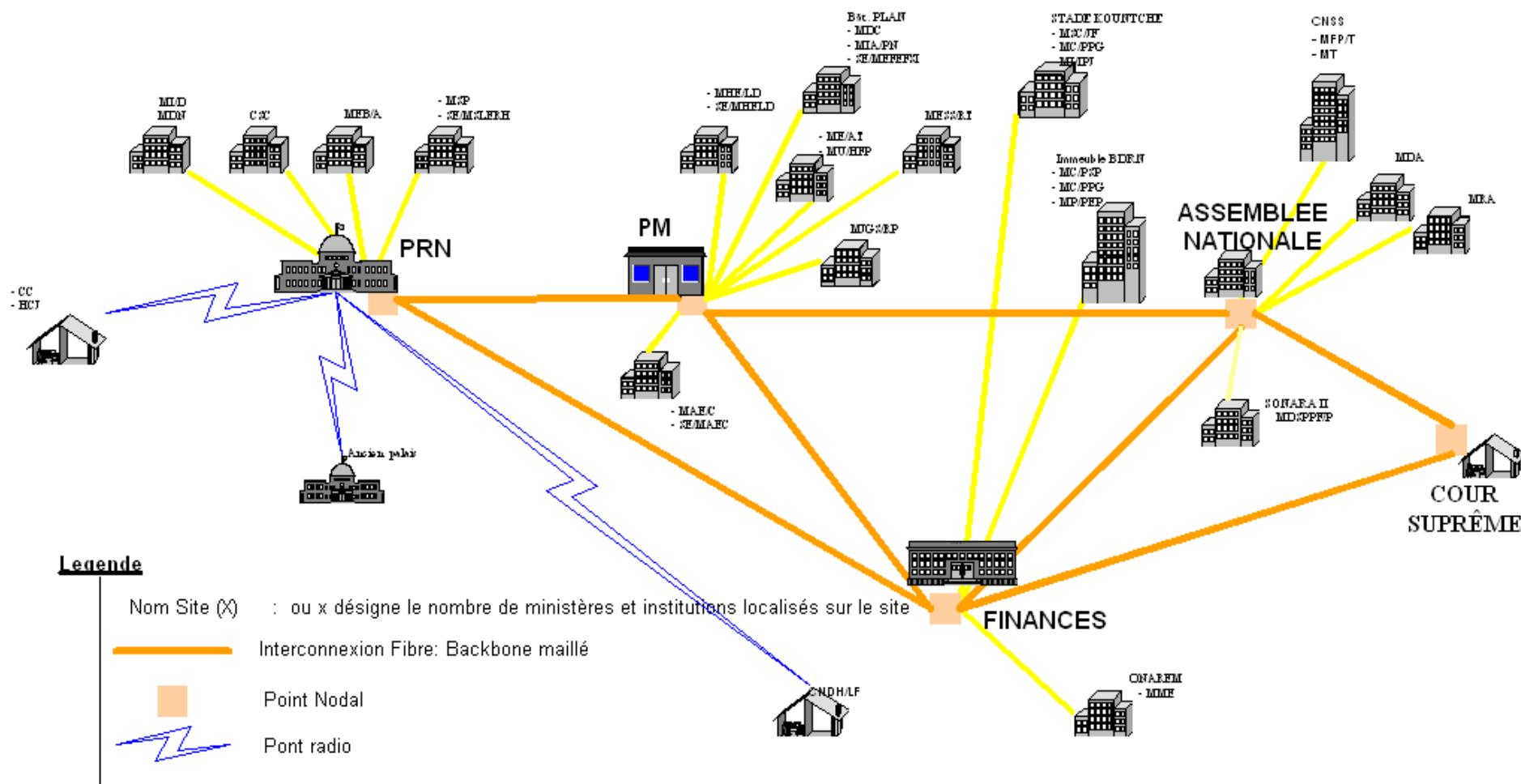
X: Point nodal du backbone

— : Backbone 144 FO

Le schéma de la page suivante montre la topologie générale de l'Intranet Gouvernemental. Les autres structures seront connectées au réseau en fibre optique à partir des points nodaux selon leur proximité géographique. Les édifices éloignés seront connectés au « backbone » par le biais de boucles locales radios.

INTERCONNEXION DES MINISTRES ET INSTITUTIONS DE L'ETAT

BACKBONE



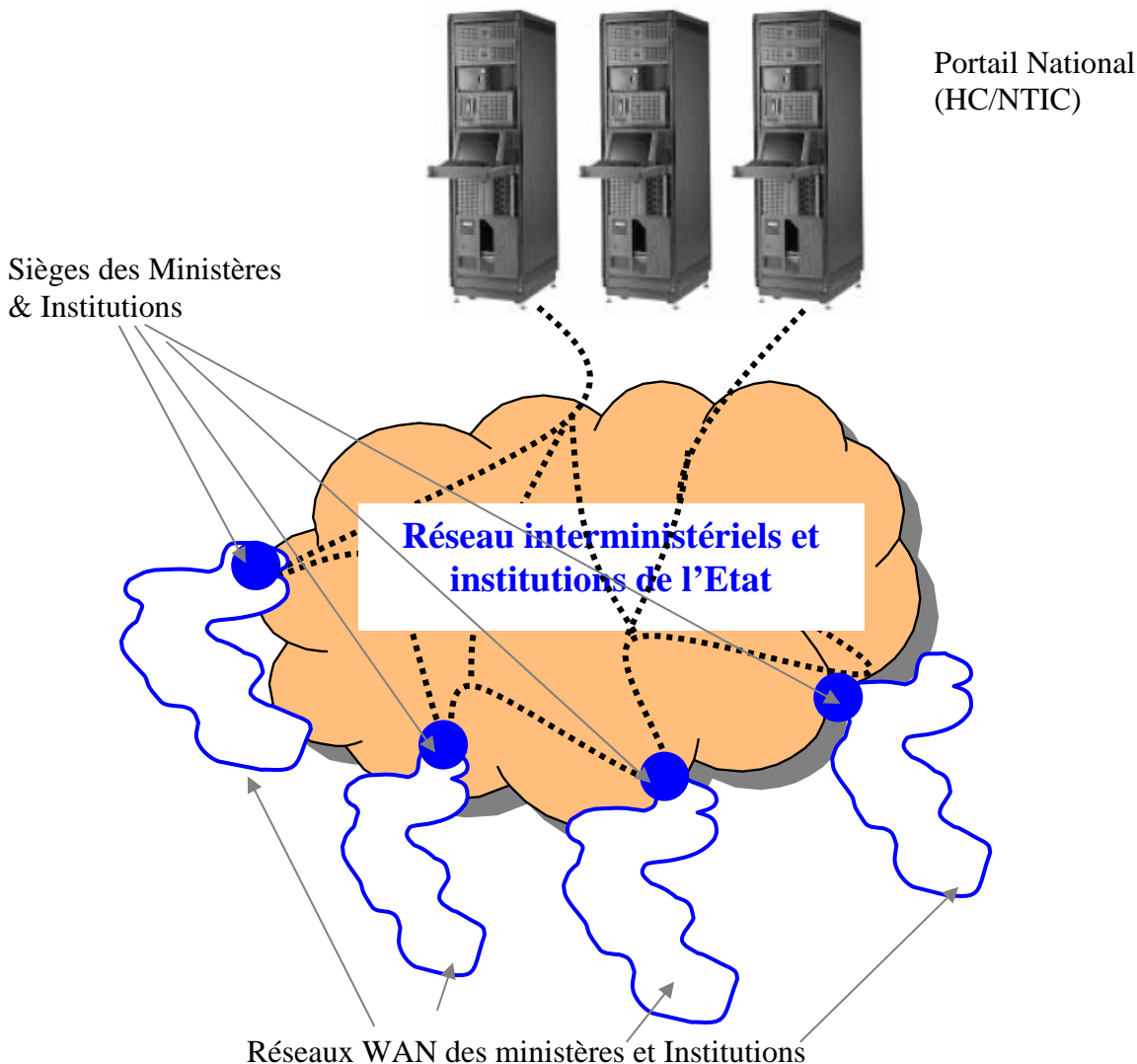
A court terme, les infrastructures déployées dans le cadre des Jeux de la Francophonie vont contribuer à l'amélioration de l'accès à Internet par un accroissement significatif de la bande passante. En attendant la mise en œuvre effective des investissements prévus dans l'Intranet Gouvernemental, l'Etat pourrait recourir temporairement à ces infrastructures une fois les jeux terminés.

La SONITEL a entamé le processus de mise en œuvre du câble en fibre optique qui doit relier le Niger au câble sous-marin SAT3/WASC/SAFE via le Burkina Faso et le Bénin. Si le calendrier est respecté le déploiement devrait être terminé au courant du second semestre 2006. Le Niger, à l'instar des autres pays de l'UEMOA, pourra alors généraliser le haut débit sur une bonne partie du territoire, du moins là où il y a une plus grande concentration démographique.

- **Cadre Juridique et Réglementaire** : il y aura un cadre juridique unique pour tout le secteur des technologies de l'information et de la communication. Il s'agira donc de combler le vide juridique actuel sur la signature et les contrats électroniques, la cybercriminalité, la cryptographie, la protection de la vie privée et des libertés. Le nouveau cadre donnera à la justice les moyens de trancher tous les litiges qui pourraient survenir dans le domaine des TIC.
- **Gestion des Ressources Humaines (Fichier Intégré)** : le gouvernement doit s'assurer de la fiabilité du fichier du personnel de l'Etat du fait que la masse salariale reste un des principaux postes de dépense du budget. Ce fichier existe actuellement au Ministère de l'Economie et des Finances. Malheureusement le Ministère de la Fonction Publique et du Travail qui a en charge la gestion du personnel n'y accède pas directement. Il est obligé de détacher une partie de son personnel au ME/F pour faire ses traitements. Aucun autre ministère n'accède à ce fichier. Il est donc impératif pour les autorités de s'assurer de l'unicité de la base de données du Fichier Intégré et que le MFP/T est responsable de la fiabilité des données à la source et de la mise à jour du fichier. La révision du Fichier Intégré nécessitera une réforme organisationnelle qui rendra responsables les différents services de l'Etat de la fiabilité des données qu'ils transmettent sur le personnel effectivement en activité. Les données recensées à la source seront transmis par voie électronique au MFP/T qui en vérifiera la fiabilité et la cohérence avant de les entrer dans le système en temps réel. Le ME/F se chargera d'effectuer ses propres traitements (état des salaires) tout en se prémunissant de ses propres instruments de contrôle. Un schéma directeur complet devrait définir les conditions techniques de faisabilité d'une telle solution.
- **Gestion des Ressources Matérielles** : aujourd'hui chaque ministère ou institution de l'Etat gère ses ressources matérielles malgré l'existence d'une direction chargée du patrimoine bâti au ME/F. Les technologies de l'information et de la communication peuvent concilier une gestion centralisée des ressources matérielles tout en permettant aux structures concernées de gérer à leur

niveau le matériel dont ils ont la charge. Ceci nécessite une révision du système actuel (réingénierie) afin d'intégrer les TIC pour une gestion plus efficace et mieux coordonnée.

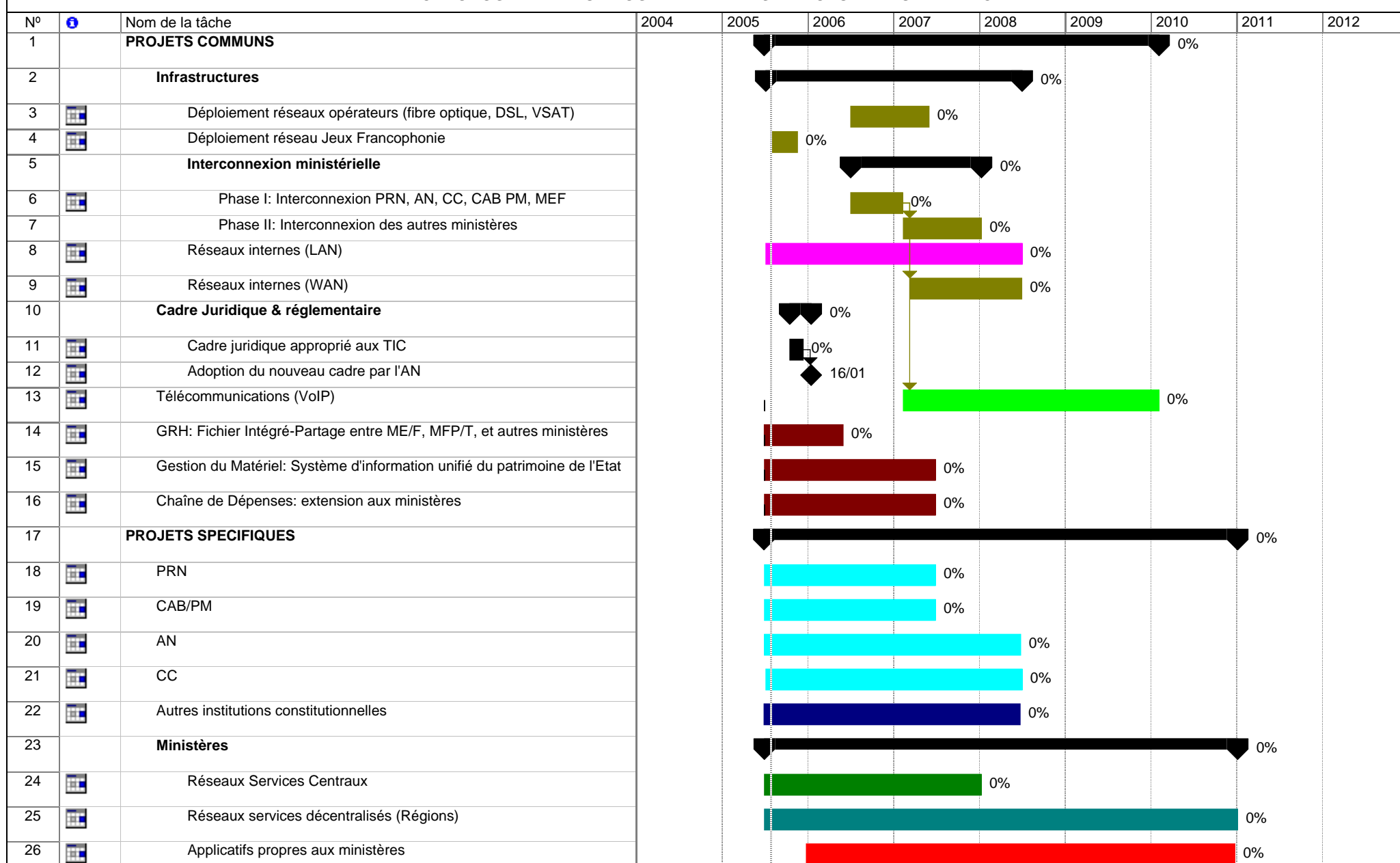
- **Chaîne des Dépenses (ME/F)** : l'approche adoptée par le Ministère de l'Economie et des Finances
- Les Grands Registres: Etat Civil, CNI, Passeport, Registre du Commerce, Casier Judiciaire, Cadastre, Permis de conduire? Carte Grise? etc.
- Communication: Réseau IP (Téléphonie, Visioconférences, Messagerie, Outils Collaboratifs)
- Portail Web: Sites gouvernementaux, Extranet



Les projets spécifiques aux ministères

Le chronogramme de réalisation de l'Intranet Gouvernemental

CHRONOGRAMME DU PROGRAMME DE MISE EN OEUVRE DU PLAN NICI



b. Les plans d'action des autres acteurs

L'Assemblée Nationale

Le secteur privé

Les jeunes

Les médias

Les Organisations non gouvernementales

IV. Mise à jour du plan NICI

a. La Vision

Au terme du processus de consultation du plan NICI, la vision suivante fut retenue par le gouvernement et l'ensemble des acteurs (publics, privé et société civile):

VISION

L'appropriation et la généralisation des TIC au Niger contribueront, à l'horizon 2010, à réduire la pauvreté de manière significative. Toutes les couches sociales auront la possibilité d'accéder à l'information et au savoir, de participer au jeu démocratique et de valoriser leurs patrimoines culturels et économiques.

La réalisation d'une telle vision se fera au travers des six axes stratégiques suivants.

b. Axes stratégiques

c. Axe 1 : le Développement des Infrastructures

Cet axe constitue la base de tout développement des TIC au Niger. Il indique les dispositions à prendre pour une généralisation de l'accès aux TIC au Niger. Le

plan NICI tiendra compte des plans de déploiement des réseaux des opérateurs privés de télécommunication (Sonitel, SahelCom, Celtel, Telecel, Afripa Telecom et autres opérateurs) ainsi que tout nouvel entrant.

d. Axe 2 : les TIC et la S R P

Cet axe met particulièrement l'accent sur les objectifs de réduction de la pauvreté tels qu'ils ressortent du document officiel de stratégie de réduction de la pauvreté au Niger. Il s'agit de voir comment les TIC pourront contribuer de façon notable à la réduction de la pauvreté au Niger

e. Axe 3 : le Cadre juridique et réglementaire

Cet axe vise à renforcer les institutions chargées de la réglementation (Ministère de la Communication), celles chargées de la régulation (Agence Multisectorielle de Régulation), à identifier les réformes nécessaires pour un développement harmonieux du secteur des TIC. Le cadre juridique sera revu en fonction des priorités de développement fixé par les décideurs politiques tels que la création d'emplois et/ou l'accès universel.

f. Axe 4 : le Développement de contenus

Cet axe vise à identifier des projets concrets dans des secteurs prioritaires telles que l'éducation et la santé, voire l'agriculture et à mobiliser les ressources humaines, techniques et financières en vue de leur mise en œuvre.

g. Axe 5 : le Renforcement des Capacités

Cet axe est essentiel car il permettra au Niger de faire des sauts qualitatifs dans le développement des TIC, de démultiplier les actions de formation par la formation de formateurs, de développer des contenus mieux adaptés à ses besoins.

h. Axe 6 : le Gouvernement électronique

Cet axe adresse la problématique de l'efficacité de l'administration, de la décentralisation, de l'implication des populations dans les prises de décisions les concernant. Il comporte deux sous-volets :

- l'e-administration qui facilitera les procédures et la circulation de l'information au sein de l'administration centrale et décentralisée, et
- l'e-gouvernance qui facilitera les relations entre l'administration et les usagers en permettant à ces derniers d'accéder à un ensemble de services publics sans être handicapés par la distance.

V. Plan d'action mis à jour

AXE 1 : Développement des Infrastructures

La situation au Niger se caractérise par une faible pénétration des TIC sur le territoire national. Ceci est particulièrement lié au manque d'une vision nationale pour le développement et la vulgarisation des technologies de l'information et de la communication, qui a pour corollaire le manque d'un cadre réglementaire incitatif à l'investissement qui permettrait l'installation d'opérateurs privés, l'insuffisance, la vétusté et dans certains cas l'obsolescence des équipements.

Ceci a contribué à rendre inaccessible les TIC à la population compte tenu de la cherté des services.

L'analyse de la situation a abouti à l'impérieuse nécessité de développer les infrastructures en les modernisant pour assurer la qualité des services, étendre le réseau pour assurer la desserte du territoire national et instituer un cadre propre à promouvoir les investissements.

Trois objectifs principaux ont été retenus, que nous avons notés :

- la couverture nationale
- l'accessibilité financière
- la qualité appropriée

Résumé narratif	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Axe 1 : Développement des Infrastructures		
Objectif n°1 : Couvrir tout le territoire national d'une infrastructure TIC moderne	2010	
Initiative – clé 1.1 : Mise en place d'un backbone de télécommunication qui assure la couverture nationale	2007	Ministère de la Communication, HC/NTIC, SONITEL
Initiative-clé 1.2 : Révision du cahier des charges de SONITEL en vue de remplacer le réseau FH par un câblage en fibre optique sur l'ensemble du territoire	2006	Ministère de la Communication et Ministère de la privatisation et SONITEL
Initiative-clé 1.3 : Révision de l'ordonnance 99-045 du 26/10/99 réglementant les télécommunications au Niger en vue d'une meilleure implication des opérateurs privés	2006	Cabinet du Premier Ministre, Ministère de la Communication, Opérateurs, ARM
Initiative-clé 1.4 : Inciter à la création de télécentres communautaires (téléphone, télévision et Internet)	2006	Cabinet du Premier Ministre, Ministère de la Communication, Opérateurs, Collectivités locales, Organisations du secteur privé et de la société civile
Initiative- clé 1.5 : Inciter les opérateurs à s'installer dans les zones isolées	2006	Cabinet du Premier Ministre, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère de l'Intérieur, Collectivités locales, HC/NTIC
Initiative-clé 1.6 : Inciter à la numérisation des équipements audiovisuels	2005	Ministère de la Communication, CSC, Opérateurs de l'audiovisuel

Résumé narratif	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Objectif n°2 : Réduire les coûts d'accès pour le public	2006	
Initiative-clé 2.1 : Dissociation des fonctions « fournisseur d'accès » et « fournisseurs de services »	2006	Ministère de la Communication, ARM
Initiative-clé 2.2 : Exonération des équipements TIC des droits de douanes et harmonisation avec l'espace UEMOA	2005	Assemblée Nationale, Ministère de l'Economie et des Finances,
Objectif n°3 : Améliorer la qualité du réseau	2008	
Initiative-clé 3.1 : augmentation de la bande passante jusqu'à 100 mégabits/s	2006	Ministère de la Communication, HC/NTIC, ARM, Opérateurs
Initiative-clé 3.2 : multiplication des points d'accès au niveau national et disponibilité du réseau en toutes circonstances, en tout temps et en tout lieu	2008	Ministère de la Communication, HC/NTIC, ARM, Opérateurs

AXE 2 : TIC & SRP

Le Niger est classé parmi les pays les plus pauvres en matière d'indices du développement humain avec des indicateurs socio-économiques préoccupants (faible scolarisation, forte croissance démographique, faible taux de couverture sanitaire et faible couverture en eau potable, etc.).

Face à ces multiples défis, les TIC s'avèrent être un outil incontournable pour la réalisation du bien-être social.

En effet, les TIC offrent une opportunité d'atteindre plus efficacement les objectifs de développement en matière d'accès aux services sociaux de base, de croissance économique et de développement des secteurs productifs : création d'emplois, amélioration du niveau de scolarisation et d'accès aux soins de santé, amélioration de la capacité productive des entreprises et de l'administration...

Dans le cadre de l'élaboration du plan national en matière de TIC, la « SRP et les TIC » a été identifié comme un des axes majeurs.

Le présent rapport identifie un certain nombre d'objectifs et d'initiatives clé en prenant en compte les quatre axes de la SRP.

Résumé narratif	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Axe 2 : Les TIC dans la Stratégie de Réduction de la Pauvreté		
Objectif n°1 : Promouvoir et vulgariser l'utilisation des TIC au profit des couches les plus défavorisées (jeunes, femmes, populations rurales)	2006	
Initiative – Clé 1.1 Prendre des mesures réglementaires, administratives et fiscales pour accélérer l'accès des pauvres aux TIC	2006	Gouvernement Assemblée Nationale
Initiative –Clé 1.2 Favoriser l'émergence et la professionnalisation des médias des jeunes	2006	Organisation des jeunes et des femmes
Initiative –Clé 1.3 Développer la collaboration entre les médias communautaires et associatifs par le biais de sessions de formation d'échanges d'expériences et d'assistance technique	2006	Association et organisation de jeunesses et La HC/NTIC.
Initiative –Clé 1.4 Sensibiliser les populations sur les avantages des TIC	2006	La HC/NTIC. Les organisations de jeunesses, les ONG et Associations
Initiative –Clé 1.5 Développer le réseau des radios de proximité et des centres régionaux d'information pour le développement.	2006	Ministère de la Communication, OIG

Résumé Narratif	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Objectif N°2 : Utiliser les TIC pour accélérer et améliorer l'accès des pauvres aux services sociaux de base (Education, Santé)	2010	
Initiative –clé 2.1 : Introduire les TIC dans les programmes de formation à tous les niveaux.	2010	Gouvernement – Secteur Privé - OIG
Initiative –clé 2.2 : Favoriser l'utilisation des outils de formation à distance et de recherche universitaire en réseau	2006	Université – Centres de Formation – Gouvernement
Initiative –clé 2.3 : Assurer au moyen des TIC une large sensibilisation des populations sur la lutte contre le SIDA, la santé de la reproduction /Planning familial	2010	Ministère de la Santé Publique –OIG– ONG et Association
Initiative –clé 2.4 : Promouvoir la Télé-Médecine	2008	Ministère de la Santé Publique – Université –OIG
Initiative –clé 2.5 : Accélérer la modernisation des outils de gestion des ressources en eau et veille climatique	2007	ACMAD–OMM– ICRISAT– AGRHYMET Gouvernement - ANPIP

Résumé Narratif	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Objectif N° 3 : Favoriser à travers les TIC la croissance économique par le développement des secteurs productifs (Agriculture, Elevage, Secteur Privé, Tourisme)	2010	
Initiative-clé 3.1 : Développer l'Agriculture et l'Elevage grâce aux TIC	2010	Gouvernement – Partenaires au développement – ONG – Association
Initiative-clé 3.2 : Lutter contre la désertification et améliorer la gestion des ressources naturelles grâce aux TIC	2008	Gouvernement – OIG – ONG et Associations
Initiative –clé 3.3 : Contribuer au moyen des TIC à l'exploitation des substances pouvant servir d'intrants au secteur agricole	2010	Institutions de recherche - Gouvernement
Initiative –clé 3.4 : Promouvoir le tourisme nigérien au plan interne, sous-régional et international	200	Gouvernement – Secteur Privé
Initiative –clé 3.5 : Mettre en place au moyen des TIC un système d'information et de communication entre les producteurs ruraux et les centres marchands.	2006	Gouvernement- OIG - Secteur Privé
Initiative clé 3.6. : Favoriser au moyen des TIC une meilleure connaissance des opportunités, des atouts et des possibilités d'investissement au Niger	2006	Ministère du Commerce – Chambre de Commerce, d'Industrie, et d'Artisanat du Niger

Résumé Narratif	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Objectif N°4 : Assurer au moyen des TIC la promotion de la bonne gouvernance, de la décentralisation, du respect de l'état de droit et le renforcement des capacités.	2010	
Initiative –clé 4.1 : Utiliser Internet pour diffuser et vulgariser l'ensemble des informations et documents des structures nationales	2008	Gouvernement – Assemblée Nationale - OIG
Initiative –clé 4.2 : Assurer la formation civique et politique et la promotion de la culture démocratique et citoyenne grâce aux TIC	2010	Partis Politiques – ONG – Associations et Gouvernement.
Initiative –clé 4.3 : Moderniser au moyen des TIC les outils d'échange d'information des entités décentralisées vis à vis de l'administration centrale et entre les administrés et les élus.	2010	Collectivités – Gouvernement - OIG
Initiative –clé 4.4 : Assurer au moyen des TIC la promotion de la gouvernance, l'amélioration des performances et une meilleure lisibilité des instruments budgétaires.	2008	Collectivités – Gouvernement
Initiative –clé 4.5 : Favoriser au moyen des TIC le suivi et évaluation des programmes de la SRP	2006	Gouvernement – SP/DSRP – INS – ONG - OIG
Initiative –clé 4.6 : Donner grâce aux TIC un caractère plus participatif et plus démocratique aux prises de décisions	2008	Gouvernement –

AXE 3 : Cadre juridique et réglementaire

Le cadre juridique des TIC au Niger se caractérise par l'existence de nombreux vides juridiques.

En effet, le droit positif nigérien ignore les nombreuses activités qui se développent dans le secteur TIC à travers le monde.

De même, il est silencieux sur la répression des infractions susceptibles d'être commises par le moyen informatique.

C'est dans le souci de répondre à ces différentes préoccupations que le présent objectif a été présenté.

Le cadre institutionnel des TIC est caractérisé par l'existence de plusieurs organes dont les compétences sont parfois concurrentes. Cela les expose à de fréquents conflits de compétences qui nuisent à leur efficacité.

De même, on note l'absence dans le secteur d'une autorité capable d'impulser une certaine convergence des actions menées par ces différents organes

Résumé narratif	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Axe 3 : cadre juridique et réglementaire des TIC		
Objectif n°1 : Mise à jour du cadre juridique eu égard à l'avènement des TIC	2006	
Initiative – clé 1-1 : Harmonisation des textes relatifs aux TIC à l'échelle de l'UEMOA	2006	Ministère de la justice, Ministère des affaires étrangères et de la Coopération, Ministère de l'Economie et des Finances
Initiative-clé 1.2 : Elaboration des textes relatifs à la signature électronique (cf Code civil)	2006	Ministère de la justice, Ministère de la Communication
Initiative clé 1.3 : élaboration des textes sur la cybercriminalité (cf Code pénal).	2006	Ministère de la justice, Ministère de la Communication
Initiative-clé 1.4 : Signature et ratification des conventions internationales sur les TIC	2006	Ministère des Affaires étrangères et Assemblée nationale
Initiative-clé 1.5 : Elaboration d'une réglementation sur le commerce électronique.	2006	Ministères de la Justice, Ministère de la Communication, Ministère du Commerce
Initiative-clé 1.6 : Elaboration des textes sur la cryptographie.	2006	Présidence de la République, Ministère de la Communication, Ministère de la Justice, HC/NTIC, ARM
Initiative- clé 1.7 : Vulgarisation du règlement et des directives de l'UEMOA sur la concurrence	2006	Ministère de la Justice, Ministère du Commerce, Ministère de l'Economie et des Finances
Initiative-clé 1.8 : Elaboration des textes sur la protection de la vie privée en matière informatique	2006	Ministère de la Justice, Ministère du Commerce, Ministère de l'Intérieur, HC/NTIC

Initiative-clé 1.9 : Elaboration d'une charte de « nommage » Internet du nom de domaine national	2006	Société civile, Université, ARM, HC/NTIC, Sonitel
Initiative-clé 1.10 : Exonérer les équipements TIC des droits de douanes et harmoniser avec l'espace UEMOA	2006	Ministère de l'Economie et des Finances, HC/NTIC
Initiative-clé 1.11 : Elaborer des textes sur la protection des consommateurs de produits TIC	2006	Ministère du Commerce, Ministère de la Justice
Objectif n°2 : Réactualisation et harmonisation du cadre institutionnel	2006	
Initiative-clé 2.1 : Harmonisation des textes régissant les différentes institutions intervenant dans le domaine des TIC	2006	Conseil Supérieur de la Communication, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère de la Communication, ARM, HC/NTIC
Initiative-clé 2.2 : Création d'une agence chargée de la mise en œuvre du plan NICI et de la promotion des TIC	2004 HC/NTIC	Présidence de la République, Assemblée Nationale, Cabinet du Premier Ministre, Ministère de la Justice, Ministère de la Communication, ARM, CSC
Initiative-clé 2.3 : Créer une autorité (sous forme d'association) chargée de la gestion des noms de domaine	2006	Société civile, Université, ARM, HC/NTIC, Sonitel
Initiative-clé 2.4 : Révision des textes régissant l'ARM pour dissocier les fonctions de contrôle des fonctions d'exécution.	2006	Cabinet du Premier Ministre, ARM, Ministère de la Communication, Ministère du Commerce, Ministère de la Privatisation et de la Restructuration des Entreprises

AXE 4 : Développement de contenus

Le Niger doit se doter de moyens pour valoriser son patrimoine culturel et économique sur l'ensemble du territoire. Pour ce faire, il doit :

- faciliter l'accès aux TIC par une amélioration et une généralisation de ses infrastructures de télécommunications
- renforcer ses ressources humaines dans le domaine des TIC
- initier des projets pilotes dans le domaine de la santé et de l'éducation

Le développement de contenus locaux en TIC doit permettre aux nigériens de s'approprier les TIC en communiquant et en échangeant des informations au niveau régional, national et international.

Grâce aux compétences ainsi acquises, le Niger pourra réduire à moyen terme sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur tout en répondant aux besoins de sa population

Résumé narratif	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Axe 4 : Développement de contenus		
Objectif 1 : Améliorer le système d'information sanitaire et le rendre accessible au niveau national	2007	
Initiative- clé 1.1 : Améliorer la base de données des statistiques sanitaires et la mettre en réseau	2007	Ministère de la Santé
Initiative- clé 1.2 : Rendre accessible aux populations l'information sur les médicaments génériques	2007	Ministère de la Santé, Collectivités, Groupements associatifs, ONG, Ordre des Pharmaciens
Initiative 1.3 : Initier les prestations médicales à distance.	2010	Ministère de la Santé, Faculté de Médecine, Ordre des Médecins
Objectif 2 : contribuer à l'amélioration du taux de scolarisation et améliorer la qualité de l'enseignement.	2010	
Initiative- clé 2.1 : Rendre accessible la documentation sur les outils didactiques en ligne	2007	Ministère de l'Enseignement de Base, Ministère des Enseignements Secondaires et Supérieurs, de la Recherche et de la Technologie et les partenaires au développement
Initiative- clé 2.2 : Concevoir et mettre en œuvre les programmes de formation à distance dans les établissements secondaires et supérieurs	2008	Ministère de l'Enseignement de Base, Ministère des Enseignements Secondaires et Supérieurs, de la Recherche et de la Technologie et les partenaires au développement
Initiative 2.3 : Créer des écoles virtuelles grâce au télé-enseignement au niveau primaire et secondaire	2010	Ministère de l'Enseignement de Base, Ministère des Enseignements Secondaires et Supérieurs, de la Recherche et de la Technologie et les partenaires au développement

<u>Objectif 3 : Création d'un portail touristique, artisanal et culturel du Niger</u>	2006	
<u>Initiative- clé 3.1</u> : Créer un portail touristique, artisanal et culturel permettant de mieux vendre la destination du Niger et de mieux valoriser les produits artisanaux et culturels	2006	Ministère du Commerce, Ministère du Tourisme, Ministère des Sports et de la Culture, Chambre de Commerce, Ministère de l'Environnement, Partenaires au développement
<u>Objectif 4 : Promotion des produits agro-sylvo-pastoraux</u>	2008	
<u>Initiative- clé 4.1</u> : Mettre en place un Système d'Information permettant l'amélioration quantitative et qualitative de la production	2007	Ministère de l'Agriculture, Ministère des Ressources Animales, Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement, Collectivités, Groupements associatifs, partenaires au développement
<u>Initiative- clé 4.2</u> : Ouvrir des points d'accès à l'information sur les circuits et les opportunités de commercialisation	2007	Ministère de l'Agriculture, Ministère des Ressources Animales, Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement, Collectivités, Groupements associatifs, partenaires au développement
<u>Initiative 4.3</u> : Créer un système de commerce électronique dans le secteur agricole	2008	Ministère de l'Agriculture, Ministère des Ressources Animales, Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement, Collectivités, Groupements associatifs, partenaires au développement

AXE 5 : Renforcement des Capacités

La Commission "Renforcement des Capacités" a fait le constat qu'au NIGER, la problématique des TIC se pose en termes de :

- Faible pénétration des TIC, notamment dans les milieux scolaires
- Insuffisance de ressources humaines spécialisées et reconnues
- Carence à l'échelle sous-régionale et nationale de structures de formation de niveau Ingénieur en Informatique et en Télécommunication

Pour relever ce défi, il faut renforcer les capacités selon les trois objectifs stratégiques suivants:

1. A l'horizon 2004 – 2005, intégrer la pratique des TIC dans les écoles publiques et privées.
2. Pour couvrir les besoins nationaux, dans les cinq ans l'Etat nigérien doit former au moins 1000 ingénieurs certifiés dans les systèmes informatiques (Microsoft, CISCO, ORACLE, LINUX...)
3. A l'horizon 2008, le Niger doit se doter d'un pôle d'excellence en matière de formation en TIC

Résumé narratif	Délais de réalisation	Acteurs, responsables de l'activité
Axe 5 : Renforcement des capacités		
Objectif n° 1 : A l'horizon 2005-2008, l'Etat doit intégrer les TIC dans toutes les écoles publiques et privées	2008	
Initiative 1.1 : Equiper les établissements secondaires et supérieurs en outils informatiques et points d'accès et réhabiliter la télévision scolaire dans le primaire	2005-2008	MEBA, MESSRT et les partenaires au développement
Initiative- clé 1.2 : Initiation et formation continue des enseignants aux TIC	2008	Administrations, ONG, Comité de suivi
Initiative- clé 1.3 Introduction des logiciels libres dans les programmes de formation	2006	MESSRT, MEBA, Société Informatique, ONG, Association
Initiative- clé 1.4 Prendre des mesures incitatives notamment la défiscalisation totale du matériel informatique et la réduction des coûts de communication dans les institutions de formation afin de promouvoir le développement des TIC	2005 - 2007	Assemblée Nationale, MEF, MC/PSP
Objectif n° 2 : Pour couvrir les besoins nationaux dans les cinq ans à venir, l'Etat Nigérien doit former au moins 1000 ingénieurs certifiés dans les systèmes informatiques (CISCO, ORACLE, Microsoft, Linux, etc.)	2010	
Initiative- clé 2.1 Signer des accords de partenariat avec les organismes de certification en informatique	2006	HC/NTIC, MESSRT et MC/PSP
Initiative- clé 2.2 Appuyer les sociétés informatiques de la place à la création des centres de certification	2006	HC/NTIC, MESSRT, MC/PSP et sociétés d'informatique
Initiative- clé 2.3 Inciter à la formation de 1000 ingénieurs certifiés dans les systèmes informatiques (CISCO, ORACLE, Microsoft, Linux, etc.)	2010	HC/NTIC, MESSRT, MC/PSP
Objectif n° 3 : A l'horizon 2010, le Niger doit se doter d'un pôle d'excellence en matière de formation en TIC	2010	
Initiative- clé 3.1 Favoriser la création de partenariat avec les institutions de l'enseignement supérieur reconnues pour la formation présentielle et/ou à distance des cadres de haut niveau	2007	Comité de suivi, MESSRT, OIG
Initiative- clé 3.2 : Créer une école supérieure en informatique et télécommunication (niveau ingénieur Bac+5)	2007	Comité de suivi, MESSRT, CAMES et Université

AXE 6 : e-gouvernement

Les besoins du gouvernement en matière de TIC sont immenses d'où la nécessité d'adopter une démarche cohérente et innovante qui peuvent permettre à l'administration nigérienne d'effectuer des sauts qualitatifs dans le domaine des TIC.

Les gains de productivité et d'efficience peuvent être considérables.

L'e-administration va permettre au Niger d'obtenir des gains de productivité significatifs grâce à une meilleure circulation de l'information, à une traçabilité des procédures administratives et une meilleure collaboration au sein d'un même service et entre les services gouvernementaux. L'e-administration peut également accélérer le processus de décentralisation en cours.

L'e-gouvernance permettra aux autorités de donner aux populations une meilleure visibilité de l'action gouvernementale en rapprochant les services de l'administration aux usagers quel que soit l'endroit où ils se trouvent. L'e-gouvernance facilitera la démocratisation de l'information publique et accélérera le processus démocratique en donnant la possibilité aux populations de participer aux prises de décision politique les concernant.

Résumé narratif	Délais de réalisation	Acteurs responsables de l'activité
Axe 6: e-gouvernement (e-administration & e-gouvernance)		
Objectif n° 1 : Automatiser les procédures administratives de l'administration	2010	
Initiative- clé 1.1 : Elaboration d'un schéma directeur pour chaque ministère	2007	Etat, société civile, partenaires au développement
Initiative- clé 1.2 : Mise en œuvre des schémas directeurs	2010	Comité interministériel
Initiative- clé 1.3 : Rendre accessible les textes réglementaires et législatifs aux citoyens	2007	Ministères, Comité et les partenaires au développement
Objectif n° 2 : Création d'un Intranet gouvernemental	2007	
Initiative- clé 2.1 : Câbler les ministères et leurs démembrements et les interconnecter	2006	HC/NTIC et partenaires au développement
Initiative- clé 2.2 : Gestion électronique des correspondances administratives	2007	Ministères et leurs démembrements
Initiative- clé 2.3 : Fédération des bases de données	2008	HC/NTIC
Initiative- clé 2.4 : Création d'un site Intranet gouvernemental	2006	HC/NTIC
Objectif n° 3 : Création d'un extranet pour l'administration centrale et décentralisée	2010	
Initiative- clé 3.1 : Acquisition à distance de certaines pièces d'Etat-civil (Casier judiciaire, carte d'identité nationale etc.)	2010	HC/NTIC et partenaires au développement, Min Intérieur, Min Justice
Initiative- clé 3.2 : Mise en place d'un serveur vocal	2007	HC/NTIC et partenaires au développement
Initiative- clé 3.3 : Création d'un moteur de recherche (du site gouvernemental)	2007	HC/NTIC
Objectif n° 4 : Création d'un site Internet Gouvernemental	2006	
Initiative- clé 4.1 : Elaborer la carte postale du Niger	2006	HC/NTIC et partenaires au développement
Initiative- clé 4.2 : Assurer la visibilité de l'action gouvernementale par les TIC	2006	CCCG, HC/NTIC et partenaires au développement

VI. ANNEXES

Typologie des besoins exprimés

Organismes	Equipements	Connectivité				Applications			Formations
		Internet	Réseaux internes locaux (LAN)	Réseaux internes distants (WAN)	Inter-institutionnelle	Sites Web	Bases de données	Applicatifs	
Présidence de la République	x	x	x		x	x	x	x	x
Assemblée Nationale	x	x	x		x			x	x
Commission Nationale des Droits de l'Homme	x	x			x			x	x
Cabinet du Premier Ministre							x	x	x
Ministère de la Santé	x	x	x		x			x	x
Ministère du Tourisme et de l'Artisanat	x	x		x	x		x	x	x
Ministère de la Population et Action Sociale	x				x		x	x	x
Ministère Ressources Animales	x	x	x		x		x	x	x
Ministère de l'Hydraulique Désertification	x	x			x		x	x	x

Organismes	Equipements	Connectivité				Applications			Formations
		Internet	Réseaux internes locaux (LAN)	Réseaux internes distants (WAN)	Inter-institutionnelle	Sites Web	Bases de données	Applicatifs	
Ministère de la Défense	x		x	x	x		x	x	x
Ministère du Développement Agricole	x				x			x	x
Ministère de la Justice	x				x			x	x
Ministère de l'Intérieur	x	x	x		x			x	x
Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Jeux de la Francophonie	x				x			x	x
Ministère de la Privatisation et Reforme des Entreprises	x				x			x	x
Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	x	x	x		x			x	x
Ministère des Transports	x				x			x	x
Ministère des Mines	x	x	x		x	x	x	x	x
Ministère de l'Equipement	x				x		x	x	x

Organismes	Equipements	Connectivité				Applications			Formations
		Internet	Réseaux internes locaux (LAN)	Réseaux internes distants (WAN)	Inter-institutionnelle	Sites Web	Bases de données	Applicatifs	
Ministère de la Fonction Publique et du Travail	X	X	X		X	X	X	X	X
Ministère des Enseignements Supérieur, Secondaire, de la Recherche et de la Technologie	X	X	X		X		X	X	X
Ministère de L'Economie et des Finances	X				X			X	X
Ministère de la Communication des Arts et de la Culture	X	X	X	X	X			X	X
Ministère de L'Education de Base et de l'Alphabétisation	X	X	X		X		X	X	X
Conseil National des Jeux de la Francophonie	X				X			X	X
Ministère Habitat et Cadastre	X				X			X	X
Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire	X								X

Organismes	Equipements	Connectivité				Applications			Formations
		Internet	Réseaux internes locaux (LAN)	Réseaux internes distants (WAN)	Inter-institutionnelle	Sites Web	Bases de données	Applicatifs	
Réseau des Parlementaires	X				X			X	X
Réseau des ONGs	X				X			X	X
Réseau Médias	X				X			X	X
Réseaux des Jeunes	X				X			X	X
Réseau des Opérateurs Privés	X				X			X	X

Liste des Projets

Présentés par les institutions de l'Etat et par les ministères dans le cadre de la mise en œuvre du plan NICI

Intitulé	Bénéficiaires	Description	Attentes du plan NICI et Appui du HC/NTIC	Observations
Présidence de la République du Niger				
				Les services de la Présidence devront mettre à jour les fiches de projets élaborées en 2003.
Assemblée Nationale				
VSAT	AN	Disposer d'une connexion VSAT permettant d'augmenter la bande passante actuelle à l'Internet qui est insuffisante pour un réseau d'une capacité de 129 postes	Recherche de financement	
Equipements informatiques	AN	Aménager une salle de formation en vue d'initier les députés devant adopter le nouveau cadre juridique sur les TICs	Recherche de financement	
Formation et sensibilisation des parlementaires aux TIC	AN	Former et sensibiliser les députés afin qu'ils puissent adopter des textes de lois sur les TICs en toute connaissance de cause	Recherche de financement. Impliquer les parlementaires dans la mise en œuvre du plan NICI	
Participation aux manifestations internationales sur les TIC	Réseau TIC de l'AN	Mobiliser les ressources en vue de permettre aux parlementaires de participer aux rencontres sous-régionales et internationales sur les TIC		
Cabinet du Premier Ministre				
Automatisation des procédures d'ordre de mission - Automatisation de la gestion et de l'archivage du courrier	Cab/PM	Automatisation du système de gestion des ordres de mission (émission, apurement, archivage des ordres de mission) – Automatisation de la gestion courrier du Premier Ministre (entrée/sortie, suivi, archivage)	Développement du système d'information Mise en place du réseau Formation et renforcement des capacités sur le système	
Système de suivi budgétaire en temps réel du Premier Ministre	Cab/PM	Suivi en temps réel de l'état d'exécution du Budget en relation avec la Chaîne des Dépenses	Développement du système d'information Mise en place du réseau Formation et renforcement des capacités sur le	

			ystème	
Automatisation de la gestion financière du Cab/PM	Cab/PM	Automatiser les procédures de décaissements qui se font actuellement manuellement	Développement du système d'information Mise en place du réseau Formation et renforcement des capacités sur le système	
Gestion automatisée du personnel du Cab/PM	Cab/PM et services rattachés	Mise en place d'une base de données du personnel – Automatisation des procédures de gestion du personnel (gestion des carrières, réactualisation des postes budgétaires), gestion des agents en situation exceptionnelle (disponibilité, mise en détachement, mise en position de stage, mise en retraite, révocations, congés (maladies, administratifs), sanctions, avertissements, blâmes	Développement du système d'information Mise en place du réseau Formation et renforcement des capacités sur le système	
Automatisation des procédures de gestion du matériel du Cab/PM	Cab/PM	Mise en place d'une base de données du matériel – Améliorer la comptabilité matières.	Développement du système d'information Mise en place du réseau Formation et renforcement des capacités sur le système	
Informatisation de la documentation et des archives	Cab/PM	Mise en place d'un système d'information documentaire facilitant la recherche et la consultation des archives du Cab/PM	Développement du système d'information Mise en place du réseau Formation et renforcement des capacités sur le système	
Secrétariat Général du Gouvernement				
Numérisation des documents d'archives	SGG- DAN	Sécurisation des archives nationales par l'archivage électronique – Mise en place d'un atelier de numérisation des archives	Formation du personnel Construction d'un local pour abriter le laboratoire Acquisition des équipements de numérisation	
Création d'un site web pour les archives	SGG-DAN	Rendre les archives accessibles via un site web aux autres agents de l'administration, aux chercheurs et autres usagers	Formation du personnel Acquisition de micro-ordinateurs Accès à Internet	
*Mettre le Journal	SGG-DJO	Mettre le JO sur support numérique, pour une meilleure		

Officiel sur support numérique (CD, DVD, etc.)		conservation et une réduction des coûts d'édition		
*Mise en réseau intranet de la DJO	SGG-DJO	L'intranet facilitera la communication entre la DJO et les différents services de l'administration et des pouvoirs constitués (Parlement, etc.) pour l'édition du JO ou pour des besoins de recherche. L'intranet évitera les doublons résultant des saisies multiples de l'information		
*Création d'un site web du Journal Officiel	SGG-DJO	Mettre le JO du Niger en ligne. Créer une base de données juridique et judiciaire accessible aux utilisateurs (chercheurs, consultants, etc.)		
*Formation des agents à l'Internet	SGG-DJO	Formation des agents de la DJO pour une meilleure exploitation du site web qui sera créé		
Mise en réseau de la Direction de la Législation avec les services de l'administration et accès à Internet	SGG-DL	Permettre aux ministères de fournir leurs projets de textes par la messagerie électronique et éviter la transmission physique (papier, disquettes). Suivre l'évolution de la législation dans la sous-région et dans le monde.	Appui à la recherche de moyens matériels, logistiques et financiers Appui à la réalisation du projet Appui dans les moyens humains	
Ministère de l'Economie et des Finances				
Câblage interne et interconnexion de toutes les structures du ME/F	Structures non encore câblées et/ou non connectées	Câblage interne et interconnexion de toutes les structures du ME/F, des commissariats et directions générales jusqu'au niveau des directions nationales et centrales.		
Câblage interne des sous-structures de la place de Niamey et leur connexion à leur structure de dépendance	DO ² , DGI ³ , DGD ⁴ , Trésor	Câblage interne des sous-structures de la place de Niamey et leur connexion à leur structure de dépendance. Ceci est la première partie du projet suivant.		
Câblage interne et interconnexion des sous-structures	DO, DGI, DGD, Trésor	Câblage interne des sous-structures régionales des Finances (CSO ⁵ , DRI ⁶ , DRD ⁷ , Paeries) et interconnexion entre elles ; ensuite connexion des sous-structures au niveau central.		

² Direction de l'ordonnancement.

³ Direction générale des impôts.

⁴ Direction générale des douanes.

régionales et leur connexion au niveau central				
Étude et mise en place d'un intranet sécurisé au ME/F	ME/F	Étude et réalisation d'un réseau intranet qui s'étendra au bâtiment central, à la DGD, à la DGI, à la DGIF ⁸ , à l'ex-Plan, à la Trésorerie Générale, etc.. Inclura une messagerie électronique, la téléphonie IP, le chat et la navigation web.		
Étude et réalisation d'un site web global pour le ME/F	ME/F	Conception et mise en place d'un site web pour le Ministère de l'économie et des finances. Ce site sera ouvert à la consultation sur Internet. Des liens mèneront aux sites des structures des Finances ayant leurs propres sites.		
Formation des utilisateurs à l'intranet et à Internet	ME/F	Formation des utilisateurs à l'utilisation d'un intranet et leur initiation à Internet.		
Renforcement des capacités des informaticiens du ME/F	ME/F	Renforcement des capacités des informaticiens dans les domaines de la création de sites web, l'administration de sites web, l'administration des réseaux, l'administration des bases de données, la sécurité informatique, etc.)		
Réalisation d'un schéma directeur informatique du ME/F, décliné en directions générales	ME/F	Reprise de l'ancien schéma directeur, réalisé par l'ex PAFIE ⁹ , devenu complètement obsolète suite aux réformes effectuées dans la gestion des finances publiques en prenant soin de traiter toutes les directions générales.		
Acquisition de logiciels	ME/F	Équiper les services du ME/F de logiciels nécessaires à leur travail quotidien (cf. besoins en logiciels).		
Acquisition de matériel informatique	ME/F	Doter les services du ME/F de matériel informatique nécessaire à leur activité (cf. besoins en matériel informatique).		
Extension de l'application Budget en direction des contrôleurs financiers et	ME/F	Il s'agit de permettre aux administrateurs de crédits et aux contrôleurs financiers d'interagir directement avec la chaîne informatisée de la dépense, à partir de leur lieu de travail. Financement BAD ¹⁰ , processus en cours.		

⁵ Centre de sous-ordonnement.

⁶ Direction régionale des impôts.

⁷ Direction régionale des douanes.

⁸ Direction générale de l'inspection des finances.

⁹ Projet d'appui aux administrations financières et économiques.

¹⁰ Banque africaine de développement.

des administrateurs de crédit				
Connexion effective avec le MFP/T pour une exploitation simultanée du fichier intégré du personnel de l'État	ME/F, MFP/T	Permettre au MFP/T d'effectuer directement sur le fichier intégré et à partir de ses services, toutes les actions opérées présentement par ses agents de saisie délocalisés au ME/F.		
Extension de l'application Fichier intégré en direction des gestionnaires des ressources humaines des Ministères	ME/F et autres ministères et institutions	Permettre aux gestionnaires de ressources humaines de gérer, via le fichier intégré, les ressources humaines de leurs structures respectives.		
Gestion de la comptabilité matières de l'État	ME/F	Automatisation de la gestion de la comptabilité matières de l'État afin de maîtriser la situation de ses biens dans les différents services.		
Gestion du patrimoine de l'État (logements, portefeuille, parc automobile)	DGPE	Gestion du patrimoine immobilier de l'État (logements administratifs et leur attribution, entretien et réparations, etc.), du portefeuille de l'État, du parc automobile de l'État et du garage administratif.		
Comptabilité intégrée de l'État	Trésor	Gestion de la comptabilité (générale et auxiliaire) de l'État. Application financée par la Banque Mondiale et déjà mise en exploitation.		
Système douanier automatisé (Sydonia++)	DGD	Système informatique couvrant l'ensemble du processus douanier de traitement des marchandises. Réalisé par la CNUCED et commun aux pays de la CEDEAO ¹¹ , il est en cours de déploiement dans les bureaux de douane.		
Constitution d'une base de données de valeurs en douane	DGD	Mise en place d'une base de données de référence contenant les valeurs en douane des marchandises selon les sources disponibles.		
Études et réalisation d'un SIG ¹² Cadastre et Fiscalité	DGI	Mise en place d'un SIG renfermant les informations sur les propriétés foncières (emplacement géographique, propriétaire, etc.) et celles relatives au paiement de l'impôt foncier.		
Gestion de la conservation foncière	DGI	Gestion des titres foncières et traçage des transferts dont ils font l'objet.		

¹¹ Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest.

¹² Système d'information géographique.

Ministère de l'Education de Base et de l'Alphabétisation (MEBA)				
Schéma directeur des systèmes d'information et de télécommunication du MEBA	MEBA	Permettre au MEBA de définir une stratégie de développement des ses systèmes d'information et de télécommunication en cohérence avec les exigences du PDDE et autres cadres. Harmoniser les applications informatiques développées au niveau des directions centrales (DRH, DEP, DRPM, ...). Définir un cadre de référence pour les futurs projets informatiques	Accompagner le MEBA dans la mise en œuvre de son SDIT à travers le renforcement des capacités des cadres et l'appui technique lors de l'acquisition/recherche de logiciels et autres matériels informatiques Prendre en charge (total ou partiel) des frais de maintenance après les trois années (août 2008) ou aider le MEBA à rechercher le financement Aider le MEBA à étendre la mise en œuvre du SDIT au niveau régional et sous-régional Assister le MEBA dans les projets ou initiatives de l'enseignement assisté par ordinateur (au niveau des écoles normales)	
Ministère de la Fonction Publique et du Travail (MFP/T)				
Génération automatique des actes de gestion administrative	MFP/T	Le projet vise de façon générale le développement et la mise en place d'un système d'information administrative hautement informatisé réduisant significativement les traitements manuels et garantissant un meilleur suivi de la carrière des agents de l'Etat, donc de la masse salariale. Mise en place d'un système d'information intégré des effectifs (SIIGE)	Inscrire ce projet parmi les priorités du plan NICI	
Renforcement des capacités humaines de la Fonction Publique et institutionnelles du Niger	MFP/T	Définition d'un mécanisme de mise en place d'un système de communication (gestion du courrier). Renforcer les capacités humaines et institutionnelles du MFP/T en vue d'améliorer la gestion de l'administration publique.	Plaider pour le financement de l'informatisation du MFP/T après l'étude	
Ministère de la Communication, des Arts et de la Culture (MCA/C)				

Création d'un réseau Internet/Intranet du MCAC	Toutes les directions et tous les services du MCAC	Outre la mise en place des stratégies et politiques de promotion des activités du MCAC le projet vise à : Informatiser le système de documentation, d'information et d'archivage du Ministère afin d'améliorer la productivité Renforcer les capacités opérationnelles du Ministère en le dotant d'un réseau Internet/Intranet Réduire les coûts d'accès à l'information, au savoir et à la technologie Constituer une banque de données pour les télécommunications, la Poste, la culture, les arts, les medias et les ONGs.	Permettre de doter le Niger de NTICs profitables à toutes les couches de la population	
Numérisation de l'ORTN	ORTN	Ce projet vise à numériser l'ORTN, mettre un réseau informatique Internet et intranet au niveau de tous les bureaux et les salles des journalistes pour leur faciliter la recherche d'information. Un site Internet est prévu pour la radio et la télévision. Le projet vise également à doter l'ORTN d'un système de comptabilité et de gestion informatisé	Trouver le complément de financement que les canadiens ont promis dans le cadre des Jeux de la Francophonie Trouver une formation pour les agents de l'ORTN Assistance sur le suivi et la maintenance	
Projet de connexion de l'IFTIC à Internet et numérisation du centre de documentation	IFTIC	Mise en ligne de l'IFTIC - Créer un site web – Familiariser les étudiants aux NTICs – Créer un pôle de réflexion et de vulgarisation des NTICs – Développer la formation à distance – Mettre l'IFTIC en réseau avec d'autres structures exerçant dans les mêmes domaines		
Projet de renforcement et de modernisation des matériels informatiques et création d'un site web de l'ONEP	ONEP	Renforcement des capacités du personnel – Modernisation des matériels informatiques et existence d'un site web de l'ONEP – Large couverture de l'actualité nationale et amélioration de la qualité des journaux par l'acquisition de matériel moderne	Financement du projet	
Projet de réhabilitation de l'Agence Nigérienne de Presse pour la couverture du territoire national	ANP	Appuyer et encadrer les entités décentralisées dans le cadre du développement des activités de l'ANP – Réhabiliter les infrastructures de l'ANP et viabiliser leur gestion – Assurer une couverture adéquate de l'information nationale et internationale – Réhabiliter et relancer les activités avec les agences de presse étrangères	Nous attendons que le plan NICI, dont nous saluons l'élaboration, soit un véritable tremplin pour l'épanouissement et l'éclosion des NTICs	
Ministère des Mines et de l'Énergie (MM/E)				
Internet par Satellite	MM/E	Dans le cadre du programme de renforcement et de Diversification du Secteur Minier, la formation des agents est		

		nécessaire pour qu'ils sachent comment naviguer, chercher et transférer de l'information – Il faudra concevoir, développer et installer le site web du Ministère des Mines		
Réseau local	MM/E	Ce projet vise à augmenter la productivité, le renforcement des capacités et la formation des agents du ministère par une mise en réseau du ministère – Il vise une facilitation du travail collaboratif, une harmonisation du niveau d'information, un meilleur rendement du travail et un gain de temps de travail		
Développement d'applications pour les directions centrales	MM/E	<p>Applications à développer pour la Direction des Mines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des statistiques de production et vente de substances minières • Gestion des exonérations • Création d'une base de données pour le suivi des EDHII (établissements dangereux, insalubres et impropres) <p>Pour la Direction des Hydrocarbures :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestions des autorisations des stations services et dépôts <p>Pour la Direction de l'Electricité, des Energies nouvelles et renouvelables (DEEN/R)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compilation des données statistiques en énergie : classification des données sur la production, les importations et les consommations de toutes les formes d'énergie • Tableaux et diagrammes des indicateurs de l'énergie et leur évolution par année <p>Pour la Direction de la Recherche Géologique et Minière (DRGM)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Base de données sur les gîtes et indices et l'application pour la gestion de la base • Base de méta données, de géochimie, de données de carte de forages • Gestion d'application des cartes 		
Ministère de la Population et de l'Action Sociale (MP/AS)				
Appui au renforcement des capacités du MP/AS	MP/AS	<ul style="list-style-type: none"> • Equiper les structures du MP/AS en moyens de communication modernes et en outils informatiques performants • Mettre le système en réseau avec les institutions nationales, les régions et le reste du monde • Assurer la formation des cadres 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la recherche de financement de projets • Appui à la formation des cadres à l'utilisation des NTICs 	<ul style="list-style-type: none"> •

Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfance (MPF/PE)				
Appui au renforcement des capacités du MPF/PE	MPF/PE	<ul style="list-style-type: none"> • Equiper les structures du MPF/PE en moyens de communication modernes et en outils informatiques performants • Mettre le système informatique en réseau avec les institutions étatiques, les régions et le reste du monde • Assurer la formation des cadres à l'utilisation des NTICs 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la recherche de financement de projets • Appui à la formation des cadres à l'utilisation des NTICs 	•
Ministère de la Justice				
Programme d'informatisation du Ministère	MJ Cour de Cassation Cour des Comptes Cour d'Appel de Niamey Cour d'Appel de Zinder Les systèmes régionaux Les tribunaux d'instance	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma Directeur d'informatisation des services • Développer les capacités managériales des gestionnaires • Développer et mettre en place une application de la base de données • Développer et mettre en place une application de production de production automatique des actes judiciaires • Mettre en réseau les services centraux et déconcentrés du Ministère de la Justice, Garde des Sceaux, Ministre chargé des Relations avec le Parlement 		
Ministère de la Formation Professionnelle et Technique chargé de l'emploi des jeunes MFPT/EJ				
Mise en Réseau des Directions du Ministère	MFPT/EJ	<ul style="list-style-type: none"> • Equipements informatiques mis en réseau • Base de données au niveau des directions et des centres de formation professionnelle sur : la gestion des ressources humaines, gestion des équipements pédagogiques, gestion des centres de formation pédagogiques • Banque de d'informations pour les jeunes • Création d'un site web pour le Ministère • Suivi et contrôle de l'encadrement des jeunes 		
Ministère du Tourisme et de l'Artisanat MT/A				
Accès à Internet et mise en place de l'intranet	MT/A	<ul style="list-style-type: none"> • Connecter toutes les directions entre elles et avec les services chargés du traitement des statistiques sur le tourisme et l'artisanat • Faire la promotion du tourisme et de l'artisanat à travers le site officiel du ministère www.niger-tourisme.com • Familiariser l'administration du tourisme à l'usage d'Internet 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation au cours de l'année 2004 par un partenaire (coopération bilatérale ou multilatérale, ONGs ou autres) 	•

		<ul style="list-style-type: none"> • Accès à Internet du Ministère 		
Modernisation des capacités techniques	MT/A	<ul style="list-style-type: none"> • Doter l'administration de matériels informatiques divers utiles à son fonctionnement et en tenant compte de sa spécificité liée à la promotion de la destination Niger et des atouts que présente l'Artisanat • Disposer de nouveaux ordinateurs de meilleures performances pour aller au-delà de la bureautique • Disposer de rétroprojecteurs et de portables pour une meilleure maîtrise de nos capacités d'exposition des produits touristiques • Disposer de scanners et d'appareils photos numériques à très haute définition pour la production de supports de communication destinés au MT/A • Former les cadres à la maîtrise des équipements 	Trouver des partenaires pour la réalisation rapide de ces projets	
Mise en œuvre d'une stratégie promotionnelle sur le web	MT/A	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une régie publicitaire pour rentabiliser le site, dégager des bénéfices qui seront réinvestis dans la promotion du tourisme et de l'artisanat nigériens sur Internet via www.niger-tourisme.com • Développer une stratégie officielle de promotion du secteur du tourisme nigérien sur le web 	Obtenir un ou des partenaires prêts à financer ce projet en vue de sa réalisation	
Mise en place d'un système statistique sur le tourisme et l'artisanat	MT/A	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la collecte, la saisie, l'exploitation, le traitement, l'analyse la promotion, la publication et les échanges de données trimestrielles ou semestrielles 		
Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine MAEC/IA				
Connexion Internet Equipement des Ambassades Site web et base de données	MAEC/IA	<ul style="list-style-type: none"> • Connexion Internet par liaison spécialisée et sécurisée pour non seulement alléger les dépenses liées au téléphone, fax, timbres fiscaux et à la valise diplomatique, mais aussi permettre un échange d'information en temps réel, notamment avec les 20 ambassades et 7 consulats • Création d'un site web • Elaboration et mise en place d'applications de gestion de courrier • Elaboration de bases de données globales • Acquisition de matériels informatiques dans les ambassades et consulats avec possibilité de connexion à Internet • Création d'un service informatique et affectation de personnel afférent 		

		<ul style="list-style-type: none"> • Formation du personnel dans le domaine des TIC 		
Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire MAT/DC				
Interconnexion des 17 directions, système d'information et formation	MAT/DC	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion informatisée des activités • Mise en place d'un système d'information permettant la collecte et le traitement des données pour un suivi efficace du Programme Spécial du Président de la République • Renforcement des capacités en NTIC 		
Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadastre MUH/C				
Renforcement des capacités de la Banque de données urbaines (BDU)	MH/C	<ul style="list-style-type: none"> • Résorber l'épineux problème du manque de données, d'indicateurs urbains et de logement • Informatiser les plans de ville et traitement des données cartographiques et socio-économiques • Mettre à la disposition des communes, des chercheurs, etc. des données urbaines, des indicateurs urbains, des plans de ville de différents formats et échelles 	Le MUH/C fonde beaucoup d'espoir sur le plan NICI	
Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la lutte contre la désertification MHE/LCD				
Projet de mise en réseau (Internet et intranet) des services et directions du MHE/LCD	MHE/LCD	<ul style="list-style-type: none"> • L'objectif visé par le projet est de connecter tous les ordinateurs des différents services entre eux pour faciliter l'accès à l'information. Pour cela, une formation du personnel sur les NTIC est nécessaire pour non seulement permettre à ce dernier d'accéder à l'information, mais aussi pour permettre une utilisation facile et optimale de l'outil NTIC. Pour une gestion plus efficace des potentialités qu'offre la mise en place de ce réseau, le matériel sera optimisé au maximum (par exemple éviter de dupliquer les mêmes données sur plusieurs machines). • Optimiser l'utilisation de la station terrienne pour toute l'administration nigérienne par la reprise de l'abonnement au satellite et par l'installation de relais dans chaque ministère 	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en réseau des services et directions du MHE/LCD • 33 ordinateurs et accessoires • 13 imprimantes • 7 hub • 6 lignes spécialisées • 1 bloc centre de pilotage équipé • 2020 m de câbles pour l'interconnexion 	<ul style="list-style-type: none"> •
Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur, de la Recherche et de la Technologie MESS/R/T				
Université Numérique Francophone Mondiale	MESS/R/T UNFM	<ul style="list-style-type: none"> • L'Université Virtuel Francophone Mondial propose des cours magistraux dans les universités francophones entre autres France, Canada, Belgique, Suisse par le système du téléenseignement. Le programme vise à assurer une formation diplômante en matière de santé. Il vise également à former les maîtres d'écoles et les enseignants du secondaire. • Le programme contribue à l'atteinte des Objectifs de 	Renforcement des capacités et la logistique	

		Développement du Millénaire par une éducation universelle primaire, une amélioration de la santé maternelle, une réduction de la mortalité infantile par le renforcement des capacités dans la santé et l'éducation grâce aux NTIC		
Projet d'informatisation des écoles primaires et des CEG du Niger	MESS/R/T MEBA	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des élèves et renforcement des capacités des autres acteurs (administration, personnel enseignant, etc.) 	Appui dans le cadre de la formation des cadres en NTIC	
Projet d'initiation à l'informatique en milieu scolaire du Niger	MESS/R/T	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les NTIC et son enseignement dans le milieu scolaire 	Amélioration du document du projet et son financement	
Projet d'informatisation des procès-verbaux des examens du Brevet d'Etudes du Premier Cycle pour la période 1993-2004	MESS/R/T	<ul style="list-style-type: none"> • Informatiser les résultats du BEPC et saisir les résultats des examens depuis 1993 • Acquérir des équipements adéquats • Rendre la DEXO plus performante • Améliorer la durée de vie des documents 	Financement du projet	
Projet de création d'une filière informatique	Faculté des Sciences (Département de Mathématiques et informatique)	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des cadres informaticiens • Création d'un centre de calcul 	Appui dans l'élaboration du projet	
Amélioration du système de formation continue des enseignants du secondaire	Direction des enseignements des cycles de base 2 et moyen	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité de l'enseignement, notamment : • Permettre à chaque enseignant d'accéder à une formation 		
		•		
		•		
		•		
		•		
		•		
		•		